

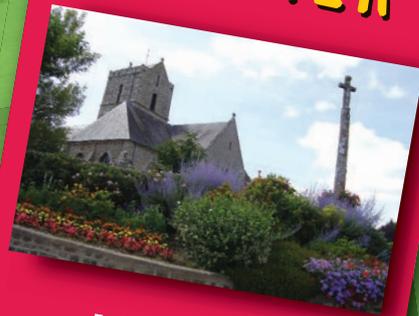


# Saint-Quentin

## SUR-LE-HOMME

Une commune à votre écoute...

### DOSSIER



L'église

Un article important de ce bulletin est consacré à notre patrimoine, l'église. Les travaux réalisés ces derniers mois ont permis d'y entreprendre des fouilles et de retrouver les bases d'une église plus ancienne. Vous trouverez quelques extraits du travail de Monsieur Levalet, président de la société d'archéologie d'Avranches, en page centrale.

Un appel aux dons est toujours en cours avec la fondation du patrimoine pour participer à la restauration.

Régulièrement, il vous est rappelé que les dotations de l'état diminuent et obligent les collectivités à ajuster leur budget. Dans le même temps, des charges nouvelles sont demandées comme les TAP. Pour notre commune, le reste à charge est important. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas demander de participation aux familles pour cette rentrée. La question sera réétudiée pour la rentrée suivante.

Malgré cette morosité nous maintenons des projets avec en particulier la réalisation d'un nouveau lotissement communal. Il est important que le développement de notre commune se poursuive et que nous puissions accueillir de nouveaux habitants.

Je vous souhaite à tous de passer un bel été.

Marie France BOUILLET,  
Maire



## Budget communal et fiscalité

### Taxes locales

Les dotations versées à la commune ont diminué de façon importante depuis 2012, ceci selon un certain nombre de critères. Les services de l'état ont fait remarquer que sur notre commune, le potentiel financier par habitant est supérieur au potentiel moyen du même groupe démographique, de plus les taux appliqués sont plus bas que ceux d'autres communes de même importance. La municipalité n'a pas augmenté les taux des taxes locales depuis 2005. Il a été appliqué une augmentation 1% pour l'année 2016.

**Taxes d'habitation :** 9.55 %

**Taxes foncières sur le bâti :** 10.82 %

**Taxes foncières sur le non bâti :** 30.59 %

## Investissements

Les travaux engagés en 2015 pour la restauration de l'intérieur de l'église ainsi que l'extension des vestiaires au stade "Raymond Beaulieu" font partie des investissements les plus importants.

Les autres investissements pour 2016 concernent le remplacement de portes et fenêtres dans le bureau de la directrice au rez de chaussée du groupe scolaire et à la mairie côté cour, l'aménagement de la salle dans la cave du presbytère, l'étude de la modification du chauffage au restaurant scolaire avec raccordement à l'installation en géothermie du presbytère, l'étude de la sécurité dans le bourg et la création d'un nouveau lotissement (un emprunt sera contracté sur le budget communal pour financer l'avance du budget principal au budget annexe du lotissement).

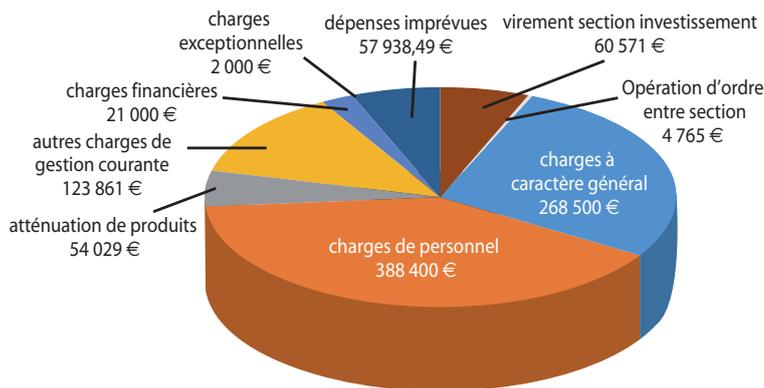
La commune versera une contribution pour l'aménagement de l'ancien presbytère en 5 logements locatifs conventionnés dont la maîtrise d'ouvrage est confiée à la société SOLIHA-Territoires en Normandie (anciennement ARIM des Pays Normands).

## Vestiaires

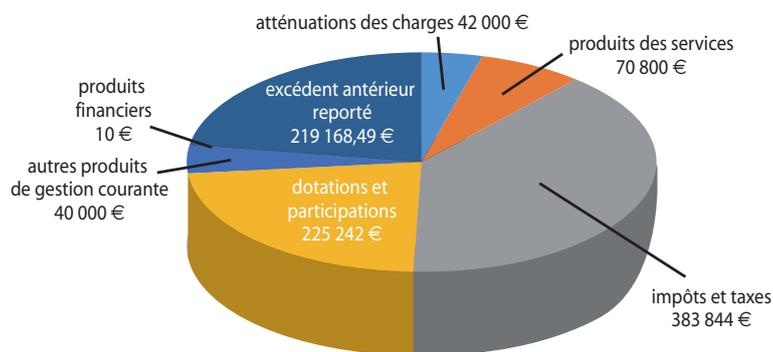
C'était annoncé depuis la montée de l'équipe première en championnat de Ligue, les vestiaires n'étaient pas aux normes. Le bâtiment date de 1984. Il n'a pas vu beaucoup de changement depuis sa création, si ce n'est un coup de jeune du côté des peintures. Une extension avec un club house a aussi été réalisée en 2002. Les travaux ont débuté pendant l'été 2015 pour se terminer en février 2016. Cet agrandissement comprend deux vestiaires avec douches pour les joueurs locaux et les visiteurs, un local arbitre et un local technique, le tout desservi par un couloir central faisant le lien avec les anciens vestiaires. Des sanitaires pour les spectateurs sont aussi aménagés.



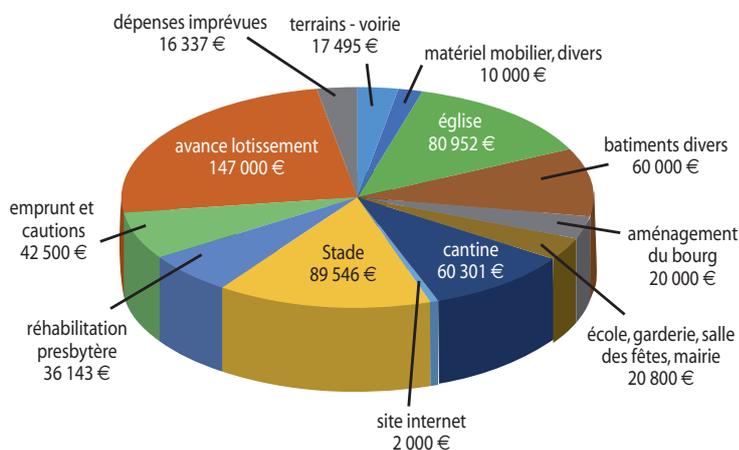
## Dépenses fonctionnement



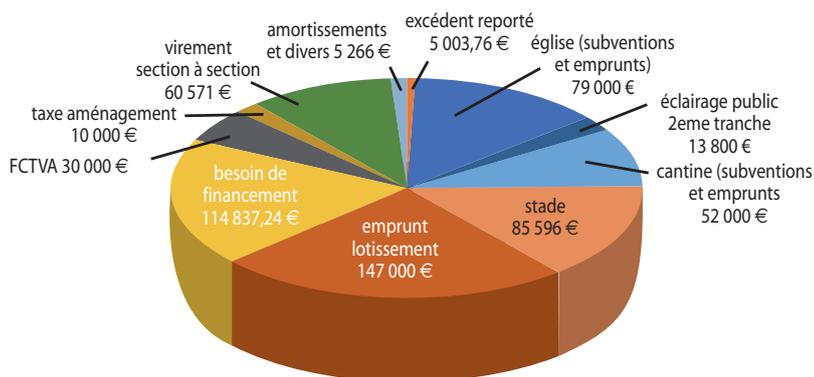
## Recettes fonctionnement



## Dépenses investissement



## Recettes investissement





### LE QUARTIER GOURMAND



C'est sous le nom "**LE QUARTIER GOURMAND**" que Mme et M. GUILLAS ont choisi d'ouvrir leur crêperie dans la zone de Cromel (à la place de l'ancien DRESS IN) le 11 juillet 2016. Côté accueil, une grande salle, et aux beaux jours une terrasse. Côté menu, un large choix "*nous privilégions le fait maison*" souligne le restaurateur.

**LE QUARTIER GOURMAND**  
Zone de Cromel  
Tél. 02 33 68 87 44  
Mail : pascal.guillas@hotmail.fr



**Samedi 20 Août à 23h**  
**Feu d'artifice offert par la commune**

### LE MINI EDEN



- une création florale pour tout événement (mariage, baptême, deuil, comité d'entreprises),
  - des livraisons de fleurs pour les particuliers et les entreprises,
  - des bons d'achats à partir de 25 €,
  - des créations florales pour différents budgets et un service d'entretien et de fleurissements des sépultures au cimetière de Saint Quentin.
- En complément, elle assure le relais poste commerçant.

**Le MINI EDEN** est ouvert du mardi au dimanche 13h (ouvert le midi en semaine). Fermeture du magasin le lundi et mercredi matin.

2, rue des Estuaires  
50220 ST QUENTIN SUR LE HOMME  
Tél. : 02 33 50 47 52  
www.leminieden.florajet.com

Une nouvelle fleuriste Nadège Bouteloup s'est installée à Saint Quentin le 8 janvier 2016. Le MINI EDEN vous propose différents services de proximité :



### Nouveau lotissement

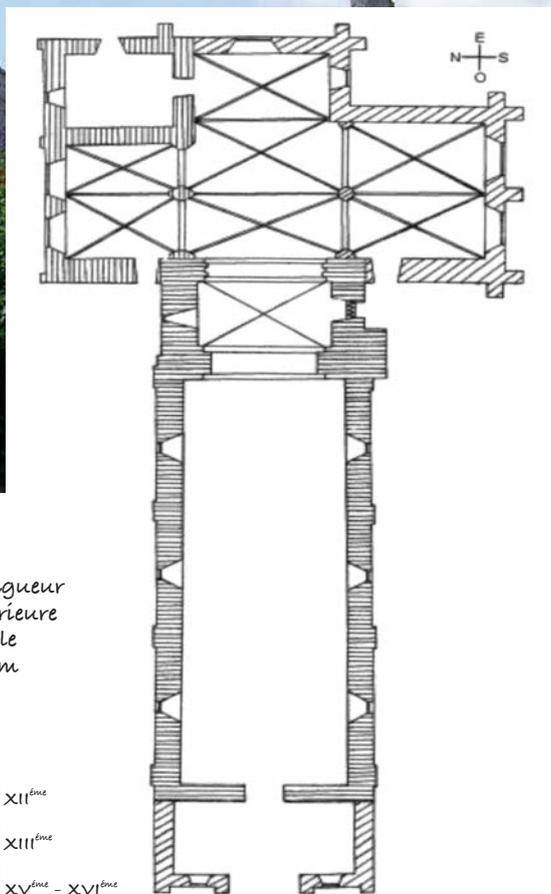
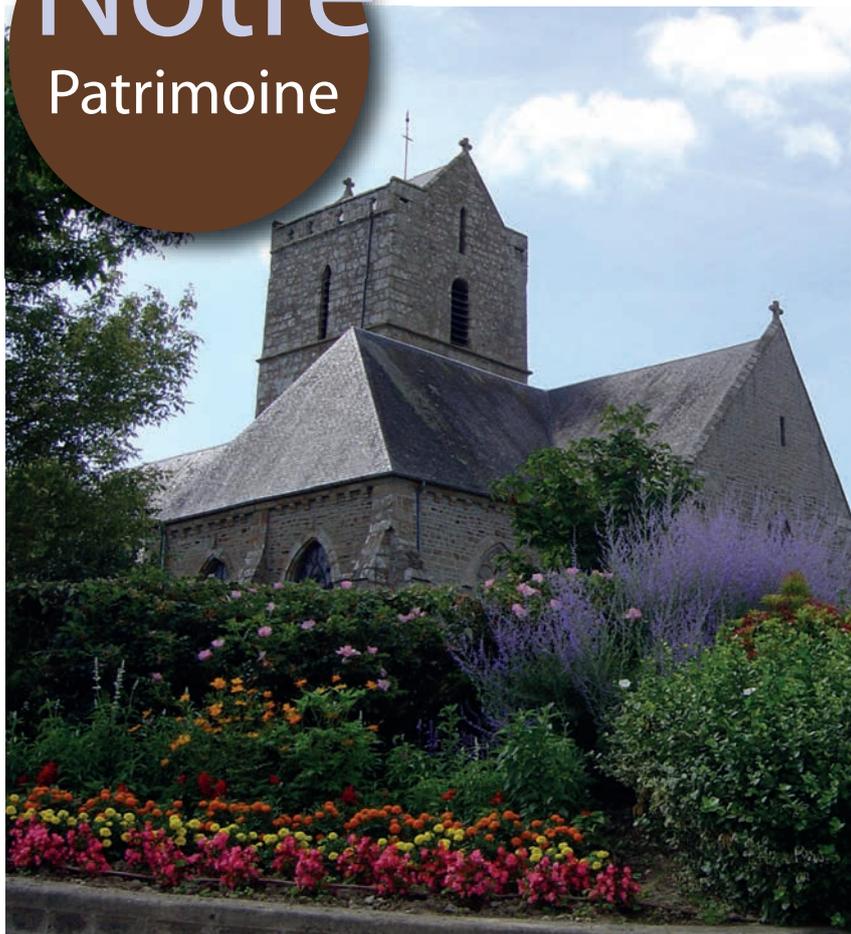
Le projet d'un nouveau communal de sept parcelles va se concrétiser en 2016. Il sera créé en prolongement de la rue du Logis.



### Calendrier des Fêtes Année 2016

<b>Août</b> Samedi 20	COMITÉ DES FÊTES	Soirée estivale
<b>Septembre</b> Samedi 24 et Dimanche 25	ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS	Salon des artisans Vide grenier
<b>Octobre</b> Dimanche 09 Samedi 15 Samedi 29	CHEVEUX BLANCS ANCIENS COMBATTANTS UNION SPORTIVE	Repas Repas Repas
<b>Novembre</b> Samedi 19	COMITÉ DES FÊTES	Soirée cabaret

# Notre Patrimoine



Copyright Marie Lebert 2010

L'église de Saint Quentin sur le Homme, orientée d'Ouest en Est, est formée d'une nef de trois travées et d'un chœur de trois travées à chevet plat. Au nord et au sud, deux larges chapelles sont accolées aux deux premières travées du chœur et constituent de véritables croisillons.

La nef romane du XII<sup>ème</sup> siècle est précédée d'un narthex (porche) ajouté au XIII<sup>ème</sup>, d'un chœur construit du XIII<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle.

Les contreforts plats saillants qui rythment les deux murs extérieurs et la porte Saint Anne percée à la base du mur sud de la tour annoncent bien une tour du XII<sup>ème</sup> siècle.

Celle-ci est située entre la nef et le chœur, seule la base est romane. Elle est reliée au 1<sup>er</sup> étage par un glacis du nord et au sud. Les deux étages datent du 13<sup>ème</sup> siècle.

L'ensemble est surmonté d'un toit en bâtière.

## **Différents travaux de restauration ont été réalisés au fil des années**

La toiture fut refaite en 1921 et 1922 et récemment en 2004 et 2006. Une voute en berceau de bois à poinçons et entrants apparents fut reconstruite en 1926-1927. Le dallage de la nef fut posé en 1929.

En 1951, après les dommages de guerre on entreprit la réfection du mur latéral nord de la nef très endommagé ainsi qu'une partie de la couverture de la nef côté nord et le remplacement des ouvertures du XVIII<sup>ème</sup> siècle par de petites fenêtres imitées de l'époque romane.

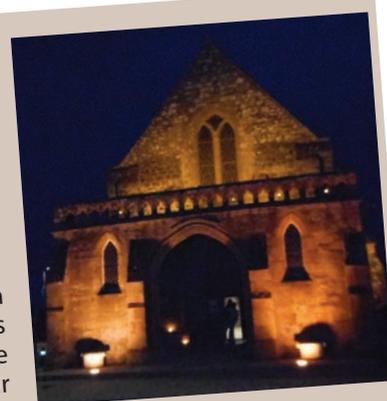
Les murs intérieurs furent recouverts d'un enduit à la chaux en 1953 puis restaurés en 2011.

Les murs extérieurs furent entièrement rejointoyés en 1955.

## **Pierres en lumière**

Pour la première fois la commune de Saint Quentin a participé à l'opération pierres en lumière, manifestation organisée par le conseil départemental et la fondation du patrimoine.

Des photos sur l'état ancien ainsi que les différentes phases des travaux de l'église étaient exposées. Monsieur Levalet a présenté les différentes phases des fouilles réalisées avant la remise en



état et la pose du nouveau dallage réalisé courant juin.

## Les fouilles

Monsieur Levalet, président de la société d'archéologie d'Avranches, a effectué des travaux de sondages archéologiques dans l'église après que le sol ait été mis à nu avec l'enlèvement du parquet et du dallage de l'allée centrale, et le bas des murs de la nef dégradé en raison de la propagation de la mûre dans l'édifice.

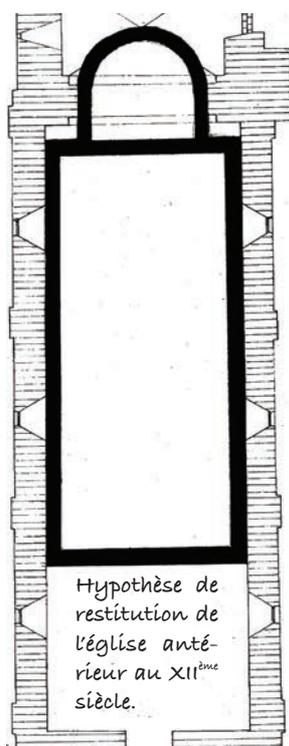
Pour M. Levalet, des indices d'occupation ancienne pouvaient être envisagés, notamment une occupation du haut Moyen Âge puisque la découverte de couvercles de sarcophages avait été signalée au sud de l'église à deux reprises vers 1850 et en 1892. De nombreux fragments de calcaire coquillier dit de Sainteny sont d'ailleurs toujours visibles en réemploi dans les maçonneries de l'église. L'existence d'un édifice religieux antérieur à l'église actuelle pouvait être envisagée.

### Plusieurs sondages sont implantés dans la nef de l'église.

Le niveau du sol avant la fouille est un sol très tassé, niveau supérieur d'une couche d'argile jaune, c'est le sol qui devait exister avant les travaux d'aménagement en 1929. Ce sol occupe la quasi-totalité de la nef sauf au nord où le schiste affleure et où le mur est posé directement dessus sans fondations.

### Exemple de fouilles :

Une très grande fosse de deux mètres de largeur a été creusée dans le sol. Elle a aussi recoupé des fosses antérieures dues à des inhumations. Cette fosse contient une structure de maçonnerie très grossière faite de



plaques de schiste liées à l'argile et fortement rubéfiée : de 1,00 m à l'ouest, elle s'élargit à 1,30 m à l'extrémité est du sondage. Elle est grossièrement parallèle au mur gouttereau et suit l'orientation générale de l'église. Nous l'avons dégagée sur 0,40 m de hauteur. La situation de cette structure, au bas de la nef et à proximité de la porte, l'intense rubéfaction mais aussi le fait que le mur gouttereau situé à moins d'1 m 50 ne porte aucune trace d'incendie, tout ceci fait penser à une installation provisoire où le feu était contrôlé. On pense alors à un élément d'un atelier de fonte de cloches, comme il en était observé dans un grand nombre d'églises.

La fouille a permis de mettre au jour un ensemble de maçonneries s'ordonnant apparemment les unes par rapport aux autres. En l'absence de matériel archéologique datant on ne peut se fier qu'à une chronologie relative. Stratigraphiquement, les différents murs sont antérieurs à l'église actuelle datée de la première moitié du XII<sup>ème</sup> siècle. On peut dire qu'on a dégagé une église datant au moins du XI<sup>ème</sup> siècle qui aurait été entièrement chemisée par la construction de l'édifice roman.

Constituée d'une nef de 13 mètres sur 6 environ et d'un chœur formé d'une travée et d'une abside semi-circulaire d'une profondeur totale d'environ 4 mètres, cette église ressemble aux églises dites de l'an mil déjà répertoriées en Normandie, l'abside hémicirculaire étant néanmoins un élément particulier dans cette partie de la région.

(article écrit à partir du document rédigé par monsieur Levalet)



# Infos Pratiques

## Secrétariat de mairie :

- Mme JOSSEAUME Viviane
- Mme SITEAU Françoise

Tél : 02 33 60 61 45 - Fax : 02 33 60 66 81  
www.saint-quentin-sur-le-homme.fr

## Heures d'ouverture :

Lundi : 9 h - 11 h 30  
Mardi : 9 h - 11 h 30 et de 13 h 30 - 18 h  
Jeudi : 13 h 30 - 17 h  
Samedi : 9 h - 11 h 30

## Permanences des élus

### - Madame Marie-France BOUILLET :

- Jeudi de 14 h à 16 h
- Samedi de 9 h 30 à 10 h.

### - Monsieur Rémi HARDY : *délégué aux finances (budget, appels d'offres, taxes locales...) et au cimetière :*

- Mardi de 9 h à 10 h
- Samedi de 11 h à 12 h.

### - Monsieur Stéphane GRALL *délégué à l'urbanisme, l'accessibilité, la communication, l'enfance et la jeunesse :*

- Mardi de 9 h à 10 h
- Samedi de 11 h à 12 h.

### - Madame Valérie NOUVEL : *déléguée à l'environnement, le périmètre de protection du captage du Logis et la vie associative :*

- Samedi de 11 h à 12 h.

### - Monsieur Claude BAILLARD *délégué à l'entretien du domaine communal, aux travaux et à l'organisation des services techniques :*

- Mardi de 9 h à 10 h
- Samedi de 11 h à 12 h.

**Le Maire et les Adjointes reçoivent également sur rendez-vous.**

## Plan canicule

A l'approche de l'été, la commune se doit de mettre en place un dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées. L'objectif est de pouvoir faire intervenir les services d'aide si besoin. La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque "canicule" en confiant au Maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées de la commune, vivant à domicile et qui en font la demande. Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au Préfet, sur sa demande.

## Numéros Utiles

**GAZ :** Dès que vous effectuez des travaux au dessus des conduites de gaz, (tranchées notamment) vous devez informer GRT GAZ à CAEN au : **02 32 08 26 70.**

**EAU :** Dès que vous constatez une fuite d'eau sur le réseau communal, appelez le : **06 73 39 76 57**

**ERDF :** Dépannage électricité Sud Manche 24h/24h : **09 72 67 50 50**

**GENDARMERIE :** Le numéro "17" centralise les appels au centre d'opérations et de renseignements à Saint-Lô de jour comme de nuit.

Pour contacter directement la Brigade de Ducey, composez-le : **02 33 89 03 30**

**POMPIERS : 18 ou 112**

## Brûlage des végétaux

### Pour éviter tout incendie : soyons prudents

En période de sécheresse de nombreux feux de végétation ont nécessité d'engager d'importants moyens de secours.

Les arrêtés préfectoraux permanents du 8 février 2005 de protection des forêts contre l'incendie et règlementant le brûlage des végétaux restent en vigueur pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre de chaque année.

## Fourrière chiens et chats errants

La commune adhère au service de fourrière de l'Association Passerelles vers l'emploi.

L'accueil des chiens et des chats, en état de divagation sur la commune, est situé au refuge au Petit-Celland (Tél 02 33 58 32 34)

## Destruction d'essaim de guêpes, frelons

La destruction d'un nid de guêpes ou d'un nid de frelons n'est plus assurée par le SDIS (Service Départemental d'incendie et de Secours). Vous êtes invités à vous rapprocher des entreprises privées en consultant les pages jaunes de l'annuaire.

## Accès voirie

Toute nouvelle sortie sur les voies communales ou départementales doit faire l'objet d'une autorisation de sortie délivrée par les services compétents (mairie ou DRD).

## Travaux sécurité voirie

En cas de travaux agricoles ou autres activités entraînant des dépôts de terre sur la chaussée, chacun doit assurer la sécurité en mettant des panneaux signalisant le danger. La route doit être nettoyée aussitôt ces travaux afin de ne pas engendrer un accident dont vous pourriez être responsable.

## Réglementation des activités bruyantes

Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer un gêne sonore ne peuvent être effectués que **les jours ouvrables de : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les samedis de : 9h à 12h et de 15h à 19h les dimanches et jours fériés de : 10h à 12h.**

## Déchetterie

Tous les déchets verts : tonte de pelouse, taille d'arbustes... doivent être impérativement déposés à la déchetterie de Ducey ou de Saint-Ovin et en aucun cas déposés dans les conteneurs ou à l'entrée des champs.

Une carte d'accès nominative pour les deux déchetteries est à retirer à la mairie.

Déchetterie de SAINT-OVIN		
<b>HIVER (novembre à mars)</b>		
Lundi :	9 h 00	12 h 30
Mardi :	9 h 00	12 h 30
Mercredi :	9 h 00	12 h 30
Vendredi :	9 h 00	12 h 30
Samedi :	9 h 00	12 h 30
<b>ÉTÉ (avril à octobre)</b>		
Lundi :	8 h 30	12 h 30
Mardi :	8 h 30	12 h 30
Mercredi :	8 h 30	12 h 30
Vendredi :	8 h 30	12 h 30
Samedi :	8 h 30	12 h 30
	14 h 00	17 h 30

Déchetterie de DUCEY		
<b>HIVER (novembre à mars)</b>		
Lundi :	14 h 00	17 h 00
Mardi :	9 h 00	12 h 00
	14 h 00	17 h 00
Jeudi :	14 h 00	17 h 00
Samedi :	9 h 00	12 h 00
	14 h 00	17 h 00
<b>ÉTÉ (avril à octobre)</b>		
Lundi :	14 h 00	18 h 00
Mardi :	9 h 00	12 h 00
	14 h 00	18 h 00
Jeudi :	14 h 00	18 h 00
Samedi :	9 h 00	12 h 00
	14 h 00	18 h 00

# Vie Sportive



Amélie DEROYAND, 14 ans, a commencé à l'école de foot de St Quentin à l'âge de 6 ans. Elle n'a cessé de progresser puis a joué avec l'équipe des U13 garçons. Elle a été sélectionnée dans l'équipe de la ligue de basse Normandie U14 féminine et participé au tournoi mondial 2016 de Quimper.



## HISTORIQUE

La saison 2015-2016 avait déjà connu son apogée avec la montée des U13 en Division Honneur Régionale au mois de janvier. Les jeunes pousses St-Quentinnaises se sont mesurées à des clubs d'une autre envergure que celui de St Quentin comme ceux de Vire, de Thaon, de Lisieux, etc. Ils se classent à une superbe quatrième place.

Cette première montée allait en appeler deux autres. L'équipe A décrochait le titre historique pour l'histoire du club de champion de Promotion d'Honneur et accède à la Division Honneur Régionale



Quant à l'équipe réserve, elle termine championne de deuxième division de district, et accède à la première division.



Enoline GREGOIRE, 11 ans, a accédé au titre de championne de Normandie chez les benjamines - 44 kg à Falaise le 22 mai dernier. Elle a commencé le Judo dès l'âge de 4 ans au club de Ducey où elle continue à s'y entraîner et progresser, elle est aujourd'hui ceinture verte.



Tom GUEMAS, 12 ans, a commencé le tennis il y a 4 ans au club de Ducey. Il est aujourd'hui classé 30/1. En Avril dernier, il finit dans le Top 4 de la Manche. Il perd en demi-finale du championnat de la Manche individuel contre un cherbourgeois classé 15/3.

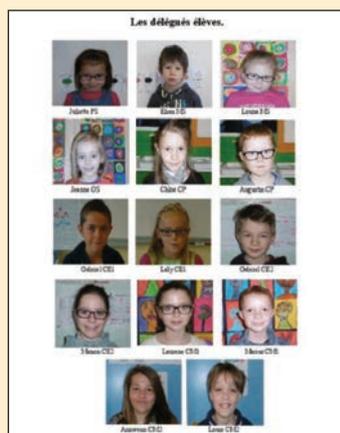
Lauranne GREGOIRE, 9 ans, a commencé la gym il y a 3 ans au club gymnique de la baie d'Avranches. En mars dernier à Avranches, elle accède en individuel, au titre de championne de la Manche en catégorie fédérale régionale "honneur 10 ans" et le 7

mai 2016 au championnat régional à Lisieux elle termine 7<sup>ème</sup> sur 20, En équipe, le 30 avril à Querqueville, elle est championne de la Manche en catégorie benjamine excellence, et le 4 juin à Falaise, elle accède au titre de championne de Normandie par équipe

# Vie Scolaire

Dans le cadre de l'éducation civique et morale, chaque classe a élu ses délégués élèves. Ces délégués réunis en conseil des élèves évoquent les pro-

blèmes sur la cour et cherchent ensemble des solutions. Les délégués de CM2 siègent au conseil d'école.



## ● Conseil d'Ecole



Lors du 2<sup>ème</sup> conseil d'école, les délégués élèves de CM2 sont venus faire part des problèmes sur la cour et ont évoqué des solutions. Pas facile de prendre la parole devant les adultes qui siègent au conseil d'école !

## Chez les pompiers



Les TPS/PS/MS/GS sont allés visiter la caserne des pompiers de St Martin des champs ! Merci aux pompiers de nous avoir reçus. La relève est assurée !

## Au zoo



Les MS/GS sont allés au zoo de Champrépus. Cette visite a été suivie d'un travail important sur les animaux et notamment les girafes.

## Séjour à Monteneuf en Bretagne



Les CP, CE1 et CE2 soit 58 élèves sont partis 2 jours à Monteneuf en Bretagne. Chaque classe avait son projet. Les CP sur les légendes bretonnes, les CE1 sur la Préhistoire et les CE2 sur l'eau. C'était l'occasion pour beaucoup d'élèves de dormir pour la 1<sup>ère</sup> fois loin de la famille. Les repas étaient aussi des moments forts... Et en Bretagne, les élèves ont particulièrement apprécié les crêpes !

## Danse à St-James



Les classes de CP et CM1 ont participé aux rencontres pour la danse à St-James. Ici les CP qui ont dansé sur un titre du Jungle.

## Découverte de l'USEP



Les CP et CE1 ont participé à un après-midi découverte de l'USEP à Hambye. Cadre magnifique pour s'initier à la course d'orientation.

## Séjour à Nantes



Les CM1 et CM2 (46 élèves) sont allés à Nantes 3 jours. Au programme l'architecture de la ville, le thème de l'esclavage, les transports... et bien sûr la vie ensemble !

## Projet COP21

Les CM2 ont participé à un projet appelé le parlement des enfants. Ils ont élaboré un projet de loi en lien avec la COP21. Ce projet a été



élu meilleur projet de l'Académie (3 départements). Bravo à nos CM2 déjà très investis dans la protection de l'environnement. M. Huet, député est venu expliquer le fonctionnement de l'Assemblée Nationale. Lors de cette rencontre à l'école, il s'était engagé à recevoir les élèves à l'Assemblée à Paris. Engagement tenu ! Mardi 7 juin 2016, les élèves de CM2 ont été reçus à l'Assemblée Nationale par M. Huet, député de leur circonscription. Cette visite était le point final d'un projet mené toute l'année.



## Sensibilisation au tri sélectif



Les CM2, après avoir fait un travail sur la COP21, ont été sensibilisés au respect de la planète, ce qui les a conduits, tout naturellement, à chercher des solutions pour la préserver. Leur proposition de loi, visant à économiser l'eau potable au sein des écoles, allait dans ce sens. Dans le même esprit, ils trient le papier en le collectant dans chaque classe. Tout ceci est effectué pour sensibiliser les élèves afin qu'ils soient demain des éco citoyens responsables.